

Relations industrielles Industrial Relations



Notre troisième Congrès

La Direction

Volume 3, numéro 6, février 1948

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023596ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023596ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

La Direction (1948). Notre troisième Congrès. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 3(6), 81–81. <https://doi.org/10.7202/1023596ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1948

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Bulletin des relations industrielles

publié par le Département des relations industrielles
de la Faculté des sciences sociales de Laval, Québec

Volume 3. numéro 6

QUÉBEC

Février 1948

NOTRE TROISIÈME CONGRÈS

Le troisième Congrès du Département des relations industrielles aura lieu les 19 et 20 avril prochain. Il se déroulera comme par le passé dans les salles du Château Frontenac où la distinction reposante s'allie au charme de l'accueil. Ce Congrès sera un succès grâce à la collaboration de tous ceux qui ont déjà participé aux précédents. Il sera un succès car il répond à un besoin social. Economistes, sociologues, chefs du syndicalisme patronal ou ouvrier, directeurs de personnel, fonctionnaires du travail y trouveront un moyen d'expression, une occasion de méditer sur les problèmes qui les préoccupent et de renouer de précieuses relations.

Le Congrès des Relations industrielles de Laval complète et prolonge pour employeurs et salariés les assises annuelles de leurs organisations respectives. Le caractère pratique, marqué par et pour l'action des congrès syndicaux ne leur permet pas d'utiliser la formule de la conférence si bien appropriée à un congrès universitaire. Félicitons-nous que les hommes d'action trouvent le temps d'être aussi des hommes d'étude. Le peuple y gagnera d'être plus sagement dirigé.

Nous avons donné un thème au Congrès: « Formes de collaboration patronale-ouvrière. » Le titre peut paraître prétentieux tant il est vaste et compréhensif. Nous ne touchons cependant qu'à quelques formes de collaboration, celles qui nous ont semblé les plus pressantes et les plus susceptibles d'améliorer la condition des hommes dans les temps présents.

Nous étudierons donc cette collaboration à l'échelle de l'entreprise et de l'industrie: 1° sur le plan de la convention collective (conférencier: M. Philippe Lessard, président de la Fédération Nationale des Travailleurs de la Pulpe et du Papier, Inc.); 2° sur celui des comités d'entreprise (conférencier: M. Raymond Gérin, L.Sc.S., secrétaire de la Régionale de Québec de l'Association professionnelle des Industriels); 3° sur celui de la formation professionnelle (conférencier: M. Gabriel Rousseau, conseiller technique à l'Apprentissage au ministère du Travail); 4° enfin, sur le plan de la sécurité du travail, de la médecine et de l'hygiène industrielles (conférencier: Dr Wilfrid Leblond, professeur d'hygiène industrielle à la Faculté des sciences sociales).

Chaque conférence et la discussion qui suivra prendront une séance complète. Nous n'avons pas voulu surcharger le programme afin de donner aux congressistes l'opportunité d'échanger leurs vues.

Si la collaboration patronale-ouvrière n'est pas une idée nouvelle, elle n'en garde pas moins toute son actualité. Un sujet comme la convention collective paraît vieux style mais si l'on met en présence certaines oppositions entre la Loi des Relations ouvrières et la Loi de la Convention collective, il devient passionnant. Les comités d'entreprise ont connu au pays une certaine popularité durant la guerre alors qu'il s'agissait d'accroître la production. Pourquoi ces comités, excellents en temps de guerre, sont-ils mis en veilleuse en temps de paix? N'y a-t-il pas là l'opportunité tant attendue de développer cette communauté de travail dont on rêve sans la réaliser? Des initiatives heureuses ont été provoquées par la mise en vigueur de la Loi d'Aide à l'Apprentissage; il vaut qu'elles soient connues et que le patronat, le travail et l'Etat préparent en commun des formules nouvelles de coopération dans ce domaine. Enfin l'homme doit être protégé dans sa santé, son capital le plus précieux. Nous avons de graves carences de ce côté. Il y a là beaucoup à améliorer, encore plus à créer.

La clôture du Congrès sera marquée par un dîner-conférencier sous la présidence d'honneur de l'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail. Le Très Révérend Père G.-H. Lévesque, doyen de la Faculté des sciences sociales, a bien voulu accepter notre invitation pressante d'être le conférencier. Le sujet qu'il traitera? . . . Il faudra venir le connaître, mardi soir, le 20 avril.

Nous prions nos lecteurs de hâter leur inscription. Nous avons, l'an passé, au delà de trois cents congressistes. Il y en aura davantage cette année! Qu'on se presse afin de faciliter le travail de préparation de ces grandes assises. N'avons-nous pas le droit d'exiger une prompt collaboration qu'inspire éloquentement le thème du Congrès?

LA DIRECTION